

Attribution de temps

A l'heure actuelle, il y a de nombreuses familles monoparentales où dont les deux conjoints travaillent. Nous avons besoin de bureaux de poste qui ouvrent tôt le matin et ferment tard, qui assurent le service pendant l'heure du déjeuner et qui sont situés dans des endroits commodes. Dans toutes les villes de taille moyenne, compte tenu du système postal actuel, les gens doivent se rendre au bureau de poste entre 9 et 17 heures et les bureaux ne sont pas toujours bien situés.

Pour conclure, je voudrais dire que ce que les autres partis considèrent comme la clé du problème est la véritable raison pour laquelle nous devrions adopter ce projet de loi, à savoir pour permettre au pays de continuer à desservir le public en lui offrant les services qu'il désire et dont il a besoin.

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Madame la Présidente, je voudrais participer au débat car il importe, selon moi, de poursuivre la discussion sur cette question. La mesure à l'étude est draconienne. J'ai du mal à croire qu'on puisse proposer ce genre de loi au Canada en 1987.

Ce qui me préoccupe véritablement, c'est que les grèves tournantes sévissaient dans le pays et les négociations se poursuivaient. Cependant, dès que le gouvernement a parlé de saisir la Chambre d'une telle mesure, l'employeur a rejeté les dispositions qu'il avait approuvées en principe. Je souhaite que les députés ministériels admettent que leur initiative nuit à la négociation collective.

Il est bien beau de nous présenter les choses sous un jour favorable en disant que certaines personnes pourront occuper ces emplois. Cependant, au cours des années, les femmes se sont battues pour obtenir des emplois bien rémunérés. Grâce aux efforts du Syndicat des postiers, elles y ont réussi.

Les ministériels ne devraient pas jouer à ce petit jeu. Leur objectif secret est de briser le syndicat. Avons-nous jamais connu de gouvernement qui approuve le recrutement de briseurs de grève? Cela ne se produirait pas à la société Chrysler, Stelco, General Motors ou Ford, car le secteur privé a appris à respecter la négociation collective. Le gouvernement sanctionne en réalité l'embauche de briseurs de grève. Et quelles sont les conséquences, madame la Présidente? Cela ne fait que dresser les travailleurs canadiens les uns contre les autres.

● (1600)

Je l'ai remarqué avec intérêt, le député qui m'a précédée a fait allusion à la violence dont on a été témoin pendant la grève. Cette violence a commencé après le dépôt de la loi. De quoi s'agit-il? Le député a nommé quelques membres du Syndicat des postiers, qu'on avait arrêtés, mais il a oublié de dire qu'une de ces syndiquées avait eu le bassin fracturé, comme on l'a vu aux informations nationales télévisées. Cette femme a été renversée par un camion conduit par l'une des personnes chargées d'amener les briseurs de grève sur le terrain de la Société. Le député ne le déplore même pas. A mon avis, nous devrions tous rougir de honte devant pareils incidents.

On envisage de réduire le traitement des femmes qui seront affectées dans les bureaux de poste franchisés. Le syndicat a déclaré qu'il examinerait la question du franchisage. Ce syndicat a fait des concessions, il a accepté de faire des compromis,

et il a consenti à toutes sortes de nouveaux projets afin d'assurer le service à la population. S'il a proposé de faire un compromis, c'est qu'il souhaitait le règlement de ce différend. Et comment lui a-t-on répondu? L'employeur a refusé de discuter, car le gouvernement avait décidé d'embaucher des remplaçants et de légiférer le retour au travail des postiers.

La négociation collective ne vaut pas un clou. Il faut comprendre que le gouvernement a recours à une tactique militaire en dressant les travailleurs les uns contre les autres et en prétendant qu'il prend des mesures pour réduire les dépenses. Mais ce n'est pas avec ce genre de tactique que l'on économisera de l'argent.

En réduisant les revenus d'une famille donnée, on s'en prend du même coup à la petite entreprise de sa localité. Si un enfant demande par exemple à sa mère quelques sous pour s'acheter une petite gâterie, elle devra les lui refuser: «Désolée, mon petit, mais mon boulot ne nous permet plus ce genre de choses. Nous avons à peine de quoi survivre». Le gouvernement se vante de pouvoir embaucher des femmes à 5 \$ l'heure. Quand un problème touche à l'essence même d'une collectivité, il n'y a pas de quoi se vanter de la sorte.

Il est désolant de voir que la dignité du travail ne rime encore à rien en 1987. Cette question fait partiellement l'objet du débat actuel. Voilà sans doute pourquoi le gouvernement veut restreindre notre temps de parole. Il ne peut pas supporter de faire un examen de conscience et de constater le tort qu'il s'apprête à causer à notre société.

Le petit bureau de poste constitue, en effet, un lieu de rencontre. En allant chercher son courrier, ses factures et, souvent, quelque chèque, on y retrouve des amis qu'on s'empresse de saluer. Dans plusieurs petites localités, c'est devenu un pôle communautaire. Or, le gouvernement veut mettre fin à cette tradition canadienne, il n'en veut plus; dorénavant, c'est le marché qui dictera sa loi, celle de payer le moins possible les travailleurs. Le gouvernement cherche à garder les gens dans la misère et à les exploiter. Il sait fort bien s'y prendre. Le gouvernement dit qu'il va créer des emplois d'un bout à l'autre du Canada. Il en créera, bien sûr, mais en mettant à pied des travailleurs qui se sont battus pour obtenir un niveau de vie convenable et un emploi de qualité, afin de les remplacer par des personnes qui ne toucheront que la moitié de leur salaire.

Ces travailleurs ne sont pas des profiteurs, ce sont, par exemple, des femmes qui ont travaillé la nuit pendant des années. Leur dur labeur rapportait à la famille un revenu d'appoint, quand elles n'étaient pas son unique gagne-pain. Après avoir peiné ainsi pendant plusieurs années, elles ont été promues au guichet, ce qui leur permettait enfin de travailler le jour. Mais on prétend qu'elles sont trop bien payées, que c'est un luxe. J'invite les députés à tenter de faire vivre leur famille sur un salaire de 12 \$ l'heure; ils verront si c'est un luxe. Pensez-y bien puis dites-moi avec conviction que le gouvernement n'a présenté qu'un projet de loi juste et équitable. Le gouvernement met fin aux négociations et relègue les femmes dans des emplois moins bien rémunérés. Cela sera sanctionné par une loi pour que ne subsiste aucun doute. C'est ce qu'est en train de faire le gouvernement. Mais il ne s'en prend pas uniquement aux femmes, il s'en prend également aux familles, réduit leur niveau de vie et les frappe durement.